



Communiqué de Presse

**Pôle Recherche
et Développement
Service Communication**

Contacts presse :
Responsable de Communication,
Claire LEJEUNE
04 66 68 30 91
claire.lejeune@chu-nimes.com

Chargée de Communication,
Annie RAMPEREZ
04 66 68 30 82
annie.ramperez@chu-nimes.com

Le CHU de Nîmes distingué parmi les 6 premiers CHU de France pour la 2^{ème} Certification

L'établissement est officiellement certifié pour la deuxième fois.

Le CHU de Nîmes vient d'obtenir ses résultats définitifs concernant la Certification menée par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Il se distingue par ses résultats. **L'établissement se classe parmi les 6 CHU qui ont eu le moins de réserves formulées par la Haute Autorité de Santé (HAS).** L'organisation concernant la qualité et la sécurité des soins a été certifiée, le CHU a été félicité pour sa maîtrise des flux logistiques.

Le processus de certification présente trois grandes étapes : la visite des experts, les actions correctives mises en place par l'établissement pour lever les réserves et appliquer les recommandations émises par la HAS, les résultats officiels.

A la suite de la visite de novembre 2009, la HAS a demandé à ce que des actions soient menées en matière de sécurité incendie dans un délai de 4 mois. Des mesures, notamment en matière d'organisation de la formation des personnels sur le sujet, ont été prises dès début 2010 levant cette réserve.

Depuis fin 2009, les actions d'améliorations recommandées par le HAS ont été intégralement mises en œuvre. L'informatisation complète du circuit du médicament a permis, par exemple, de répondre complètement aux exigences de la HAS en matière de risque pharmaceutique.

La politique pour fiabiliser l'identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge est toujours soutenue par un message fort : identification = sécurité. D'autres domaines sont en progrès :

-l'information systématique d'un patient sur la survenue d'un événement indésirable grave

-le respect de la dignité et de l'intimité du patient, au cœur des projets architecturaux, toute une réflexion institutionnelle est enclenchée basée sur un audit interne.

-l'organisation des activités interventionnelles



-la prise en charge pluriprofessionnelle en psychiatrie et sa traçabilité
-la prise en charge personnalisée de la douleur dans certains secteurs et son évaluation. Le CLUD (Comité de Lutte contre la Douleur) a lancé son plan douleur et des groupes de travail ont été mis en place.

Le CHU s'est d'ores et déjà lancé dans la préparation de la troisième campagne de certification avec une visite prévue à la fin de l'année 2013. L'amélioration continue de la qualité de la prise en charge des patients accueillis est une préoccupation majeure de l'établissement et de ses professionnels.

La certification est une procédure d'évaluation externe, indépendante qui a vocation à couvrir le fonctionnement d'un établissement de santé dans son ensemble. Les experts missionnés par la HAS évaluent, lors de leur visite, la qualité des prestations délivrées par l'hôpital. Il s'agit donc d'un indicateur particulièrement fiable pour mesurer le niveau de qualité et de sécurité des soins dispensés aux patients.

Les conclusions de la HAS seront portées à la connaissance du grand public très prochainement par une publication du rapport sur son site internet.